



Société Anonyme

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2012

**APPROBATION À L'UNANIMITÉ DE
LA TRANSFORMATION DE BEFIMMO EN SOCIÉTÉ ANONYME**

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Befimmo s'est réunie ce jeudi 20 décembre 2012, notamment pour approuver la transformation de la structure de la Société en Commandite par Actions dans une structure de Société Anonyme.

Les actionnaires présents ou représentés possédaient ensemble 7.433.262 actions à la date d'enregistrement du 6 décembre 2012, soit une participation historiquement élevée de 41% du nombre de droit de vote total, soit 18.114.865¹.

Les points mis à l'ordre du jour de cette Assemblée ont été approuvés par une très large majorité, soit :

1. Approbation d'une clause de changement de contrôle dans une convention de crédit : 97%.
2. Transformation de la Société en Société Anonyme : 100%.
3. Adoption des Statuts de la Société sous sa nouvelle forme : 100%.

L'Assemblée a ensuite nommé le premier Conseil d'administration de la Société sous sa nouvelle forme, comme proposé.

A la suite de cette Assemblée, les accords² conclus entre la Sicafi Befimmo et AG Real Estate sont entrés dans leur phase d'exécution, à savoir :

- d'une part, ce jeudi 20 décembre 2012, la Sicafi a acquis l'ensemble des actions de la société Befimmo SA (l'ex Gérant Statutaire de la Sicafi), et
- d'autre part, le processus d'intégration de l'activité de « property management » - actuellement exercée par AG Real Estate – pourra débuter, au sein de la société

¹ Nombre total des actions au 6 décembre 2012 (soit 18.769.341) diminué des actions détenues en propre (soit 17.105) et des actions détenues par les filiales Vitalfree SA et Meirfree SA (soit 637.371).

² Voir le communiqué de presse du 31 octobre 2012 publié sur le site de Befimmo (www.befimmo.be).

nouvellement acquise qui sera dénommée Befimmo Property Services SA à dater de ce jour; cette intégration devrait aboutir dans le courant du deuxième trimestre 2013.

La Sicafi Befimmo, à présent organisée sous la forme d'une Société Anonyme, reste bien entendu soumise aux mêmes lois, aux mêmes règles de gouvernance et à la surveillance de la même autorité réglementaire.

La transformation en Société Anonyme permet de simplifier la structure légale du groupe et de la rendre plus transparente en ce sens que le Conseil d'administration sera désormais nommé directement par les actionnaires de la Sicafi. La Charte de gouvernance confirme, par ailleurs, que la majorité des membres du Conseil d'administration ne seront pas liés aux actionnaires.

Le Conseil d'administration remercie les actionnaires pour leur confiance et leur réitère son total engagement au développement de leur Sicafi.

PROCHAINES PUBLICATIONS

Jeudi 21 février 2013 ³	Publication des résultats annuels de l'exercice clôturé le 31 décembre 2012
Vendredi 29 mars 2013	Mise en ligne du Rapport Financier Annuel 2012 sur le site internet de Befimmo
Mardi 30 avril 2013	Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice clôturé le 31 décembre 2012
mai 2013 ⁴	Mise en paiement du solde du dividende de l'exercice 2012 sur présentation du coupon n° 24

* * *

Informations complémentaires :

Emilie Delacroix - Investor Relations & External Communication Manager
Befimmo SA - Chaussée de Wavre 1945 - 1160 Bruxelles
Tél : 02/679.38.60 - Fax : 02/679.38.66
www.befimmo.be - Email: e.delacroix@befimmo.be

³ Cette date de publication a été postposée par rapport à la date publiée dans le Rapport Financier Annuel 2011.

⁴ Le calendrier de la mise en paiement du solde du dividende de l'exercice 2012 sera publié dans le communiqué de presse « *Résultats Annuels* » du jeudi 21 février 2013, sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration.